



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



14036906

29 JAN 2014

BRUXELLES

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0806.478.091

Dénomination

(en entier) : NILUMA Consulting

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

 Siège : rue Squailquin 35 boîte 1D à Saint-Josse-ten-Noode (1210 Bruxelles),
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : AUGMENTATION DU CAPITAL - MODIFICATIONS DES STATUTS –
POUVOIRS

Extrait du procès-verbal dressé par le Notaire Jean-Philippe LAGAE, à Bruxelles, le 22 janvier 2014.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé :

1. d'augmenter le capital conformément à l'article 537 du Code des Impôts sur les Revenus à concurrence de septante-cinq mille six cents euros (EUR 75.600,00) pour le porter de dix-huit mille six cents euros (EUR 18.600,00) à nonante-quatre mille deux cents euros (EUR 94.200,00) sans la création de nouvelles parts sociales, libéré entièrement par des versements en espèces effectués à un compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la BNP PARIBAS FORTIS, de sorte que la société a, dès à présent, de ce chef, à sa disposition une somme de septante-cinq mille six cents euros (EUR 75.600,00).

Le notaire soussigné atteste que ce dépôt a été effectué conformément au Code des sociétés.

2. de remplacer l'article 5 des statuts par le texte suivant :

« Le capital social s'élève à nonante-quatre mille deux cents euros (EUR 94.200,00), représenté par mille (1.000) parts, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/millième du capital social. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Signé : Jean-Philippe Lagae, Notaire

Déposées en même temps : une expédition, une procuration, une coordination des statuts.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature